



**NOTE A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION
METTANT EN ŒUVRE LA FORMATION
AU CQP DERMO COSMETIQUE PHARMACEUTIQUE**

A la suite des mesures prises pour lutter contre le coronavirus/covid-19 et dans l'hypothèse de mesures plus strictes adoptées dans les prochains jours, la CPNEFP accompagnera les établissements de formation dans le développement de la formation au CQP.

La CPNEFP s'adaptera à la situation et laisse le soin aux établissements d'organiser le dispositif établissement par établissement.

Compte tenu du programme pédagogique et notamment le fait que sur la fin de la formation, les séances pratiques en présentiel sont plus importantes, la CPNEFP propose de différer la formation après les effets de l'épidémie et la levée des mesures d'interdiction de circuler et réouverture des classes.

Le programme de formation pourra être adapté par les organismes de formation (périodes de formation plus rapprochée par exemple) lors de la réouverture pour tenir compte du décalage lié à leur fermeture des établissements par exemple.

C'est pourquoi, un report de la fin formation sera possible et les Commissions professionnelles d'évaluation pourront être reportées sur la fin du premier semestre ou au début de la reprise de l'année scolaire.

La CPNEFP tendra à réunir le jury terminal au fil de l'eau.

La CPNEFP accompagnera les établissements de formation dans le développement de la formation au CQP.

La CPNEFP remercie par anticipation les établissements pour leur mobilisation.

oOo